

Ô ! OH ! HO ! & Poésie

Dans plusieurs chœurs ou cantiques de composition récente, je vois se multiplier les « Oh ! Jésus... » ou des formules assez proches. C'est l'occasion de rappeler les règles de la nage entre les « o », qui sont parfois perfides. Dans les chants auxquels je pense, la fonction, à l'évidence, est celle du « ô » vocatif, que le français hérite du latin (*O tempora, o mores*) et du grec (Rm 2.1,3 et 9.20), et qu'affectionnait Lamartine : « O temps, suspens ton vol... O lac, t'en souvient-il... ? » Mieux vaut ne pas le confondre avec le « oh » exclamatif qui marque la surprise, l'horreur ou le ravissement (il arrive que le sens hésite sur la frontière entre *ô* et *oh* ; c'est déjà le cas entre les mots correspondants en grec, et les éditeurs de la Bible grecque divergent, par exemple, en És 6.5 LXX et Rm 11.33). Un troisième se distingue aisément, « ho ! » ; j'ai encore dans l'oreille le *ho* que j'entendais, enfant, les fermiers lancer aux chevaux pour les arrêter. Ce « ho » se retrouve dans « holà ». Parce qu'on trouvait ratées les dernières pièces de Corneille vieillissant, *Agésilas* et *Attila*, courait à Paris le mot cruel : « Après l'Agésilas, hélas ! Mais après l'Attila, holà ! »

La confusion à propos du « oh » fait partie des scories de la poésie hymnologique contemporaine, scories assez nombreuses pour inquiéter ceux qui remarquent l'exigence de rigueur et de beauté que le Seigneur, *notre* Seigneur, marquait pour son culte sous l'Ancienne Alliance. Certains auteurs ne s'en soucient guère, ni du génie de la langue française, et l'on se demande s'ils ne prennent pas quelquefois un certain vague à l'âme pour l'état d'inspiration. Il faut relever, cependant, des réussites admirables, dans ce style contemporain qu'on pourrait dire d'allure prosaïque et puissamment poétique en son fond. Je salue la beauté des « Mains ouvertes devant toi, Seigneur » dont les images inattendues de l'humilité, « simples chemins devant leurs pas » et « disponibles

comme une eau » ont accru sur moi leur emprise ; ou encore la puissance bouleversante du chant « Quand j'ai vu tes mains... »

On révisé aussi l'expression de cantiques anciens ; le recueil *A toi la gloire* (ATG), en particulier, l'a fait pour nombre de ceux qui figuraient dans *Sur les ailes de la foi*. Quelques commentaires me seront permis (j'espère). Rien à dire sur le principe. On ne peut pas ne pas réviser. Personne ne pourrait plus chanter les psaumes *exactement* comme les ont rendus Clément Marot ou Théodore de Bèze. Les modifications sont souvent heureuses : « La trompette résonne » avec l'accent sur la troisième syllabe faisait mauvais effet, à la joie des galopins, et « Debout, le clairon sonne » est bien meilleur (ATG 352/2) ; « En lui je veux croire jusqu'au dernier jour » améliore fort « Dans mon âme noire s'est levé le jour » (ATG 64). Je préférerais « Ta gloire est encor voilée, Ah ! d'un voile ensanglanté » qui est maintenant aplati sous la forme « Ta gloire est encor cachée Sous un voile ensanglanté » (ATG 386/2), mais je reconnais que l'audace poétique du premier texte ne convient guère pour le chant d'assemblée, contraint à une sorte de neutralité.

D'autres fois, cependant, le changement me semble inutile ou malheureux. Pourquoi remplacer « Mais sous ton aile, Loin du péché, Sauveur fidèle, Tiens-moi caché » par « Que sous ton aile, Loin du péché, Sauveur fidèle, Je sois caché » (ATG 265/4) sinon pour offrir un exercice de prononciation difficile (*j*, *s* et *ch* en quatre syllabes) ? La louange composée par Marguerite Wargenau, née Saillens, « Seigneur, grand Dieu » (ATG 37) évoquait « Le firmament aux milli-ons d'étoiles », exaltait la sagesse « Qui se révèle en ta créati-on », et la grâce qui a fait de nous « tes fils d'adopti-on » : paroles fluides, chantantes, harmonieuses. Et il a fallu qu'elles soient changées en « et ses milyons », « dans ta créasyon », « tes enfants d'adopsyon », la perte de la diphtongue durcissant le texte jusqu'à le saigner de toute sa musique ! La première fois que j'ai entendu ou essayé de chanter le texte massacré, j'en ai reçu comme un coup de poing. Pour vérifier que mon oreille ne me trahissait pas, j'ai parcouru une anthologie de la poésie francophone : pas un seul exemple, en plusieurs siècles, de *tion* non diphtongué ! J'ai découvert plus tard l'indication, dans le *Littré*, qu'il s'agit d'une *règle* de prosodie française. J'ai assez connu Marguerite Wargenau-Saillens pour savoir que la manière dont on a trafiqué son texte en serait assez (s'il était possible) pour troubler son céleste repos !

Parmi les cantiques récents, j'en observe plusieurs qui ne suivent plus la règle, qui refusent la diphtongue (*tion* = syon), et qui *pourtant* préservent l'harmonie. C'est qu'ils ont été ainsi composés par d'authentiques poètes — tant il est vrai qu'en poésie la règle n'est jamais que servante et le « sens » poétique, cette grâce de liberté, reste roi.

Henri BLOCHER